



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4099 REV. 2

JUN - 4 1993

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister
of Consumer and Corporate Affairs Canada
for (category of device):

Electronic Bench Scale.

Émis en vertu du pouvoir statutaire du
Ministre de Consommation et Affaires
commerciales Canada, pour (catégorie
d'appareil):

Balance de comptoir électronique

APPLICANT / REQUÉRANT:

TEC Canada Inc.
6225 Kenway Drive
Mississauga, Ontario
L5T 2L3

MANUFACTURER / FABRICANT:

Tokyo Electric Company Limited
1-14-10 Uchikanda
Chyoda-Ky-Tokyo
Japan/Japon

MODEL(S) / MODÈLE(S):

SL-47-15-N

RATING / CLASSEMENT:

15 kg x 0.005 kg

SL-47-30LN

30 lb x 0.01 lb

SL-47-15N-1

15 kg x 0.005 kg
30 lb x 0.01 lb

SL-47-25N-1

25 kg x 0.005 kg

SL-47-50N-1

50 lb x 0.01 lb

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The device is a fully electronic self-contained bench scale.

The steel base can be levelled by means of adjustable locking feet and a bullseye level. A single cantilever type load cell is bolted to the base of the scale and is protected from over-loading by means of adjustable stops. The load cell supports a load spider and a skirted stainless steel platter.

There are two weight displays on the device: one, for the customer, is mounted on the side of the scale and the other, for the operator, is mounted on the front of the scale.

An optional remote display identified by suffixing the model number with "-RP", is also available. All displays are of the six digit seven segment type and can indicate weight in kg or lb. Suffixes indicating the addition of other non-metrological accessories may also be included.

- An LED annunciator indicates the center of zero.

The device has the capability of being interfaced to a compatible cash register to form an electronic point of sale system.

Note: Models SL-47-**N differ from models SL-47-**N-1 in the load cell capacity only. The former is fitted with a 15 kg load cell, the latter with a 25 kg load cell.

Access to coarse zero and span adjustments is located on the front of the device.

The zero and span adjustments are located within the housing of the device which can be sealed with a wire and lead seal or with a tamper-proof seal. The design is exempt from providing ready access to all other components or adjustments without breaking a seal as specified in SGM3/10.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une balance de table autonome entièrement électronique.

Le socle est fabriqué en acier et peut être mise de niveau à l'aide de pieds réglables verrouillables et d'une bulle de mise à niveau. Une cellule de pesage de flexion simple est boulonnée au socle de la balance et est protégée de toute surcharge par des butées réglables. Un plateau à rebord en acier inoxydable recouvre une araignée qui repose sur la cellule de pesage.

L'appareil est pourvu de deux indicateurs: le premier, destiné au client, est monté sur le côté de la balance et le deuxième, destiné à l'opérateur, est monté sur l'avant de la balance.

Un télémètre, identifié par l'addition du suffixe "-RP" au numéro de modèle, est également disponible en option. Tous les indicateurs sont des dispositifs à six chiffres de sept segments qui peuvent indiquer le poids en kg ou en lb. Des suffixes indiquant l'addition d'accessoires non-métrologiques peuvent aussi être inclus.

Un voyant à DEL indique le centre du zéro.

L'appareil peut être relié à une caisse enregistreuse compatible pour former un système électronique de point de vente.

Note: La capacité de la cellule de pesage du modèle SL-47-**N est différente de celle du modèle SL-47-**N-1. Le premier possède une cellule de pesage d'une capacité de 15 kg et le dernier possède une cellule de pesage d'une capacité de 25 kg.

L'accès aux ajustements du zéro et de la portée est situé sur le devant de l'appareil.

Les réglages de la portée et du zéro se trouvent dans le boîtier de l'appareil lequel peut être plombé à l'aide d'un plomb et fil métallique ou avec un sceau inviolable. La conception est exemptée de rendre accessible les autres parties composantes ou ajustements sans briser le sceau conformément aux exigences de la norme ministérielle SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Affaires commerciales Canada.

JUN - 4 1993

D.W. Morgan

Date

Acting Manager,
Weights and Measures Laboratories

Gérant intérimaire,
Laboratoires des Poids et Mesures